

■ **Fondation pour la construction d'habitations à loyers modérés de la ville de Carouge.** à Carouge (GE), entreprise de droit public, construction, achat ou transformation d'immeubles, etc. (FOSC du 02.04.2001, p. 2439). Les pouvoirs de Hiltbold Pierre, Mouchet Daniel, Dumont Marie, Antonioli Jean-Mario, et Richard Madeleine, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Baron Gérard, de Biel, VS, à Carouge, président, et Gerster Jean-Jacques, de Wittenbach, à Carouge, vice-président, membres du conseil, signent collectivement à deux. Amrein Olivier, de Horw, à Carouge, et Voignier Alain, de Echarlens, à Carouge, membres du conseil, n'exerce pas la signature sociale. Elia Jean Gabriel signe désormais collectivement à deux avec le président ou le vice-président.

Journal no 7823 du 09.07.2003

(01084562 / CH-660.0.100.956-1)